

# LE CANON BIBLIQUE

## L'ANCIEN TESTAMENT

”La Bible est le livre par lequel Dieu nous parle”. Cette phrase est la première du catéchisme de l’Eglise nationale vaudoise dans son édition de 1945, X<sup>e</sup> édition de ce manuel et reprise dans les éditions subséquentes. Cette affirmation forte répond à la question ”Qu’est-ce que la Bible ?” Si Dieu parle à travers la Bible, il faut en conclure que la Bible a une autorité divine. Bible et Parole de Dieu se conjugue d’une manière certaine, mais de quelle manière ? En quoi la Bible est-elle une autorité, pour le juif d’abord, pour le chrétien et pour l’Eglise chrétienne tout entière ? Qu’est-ce qui fait autorité dans la Bible et pourquoi fait-elle autorité ? Pour utiliser un mot technique, en quoi l’Ecriture sainte est-elle **canonique**, est-elle la **règle** en matière de foi ?

Le mot canonique vient du mot **canon**, mot d’origine hébraïque *Qanè* (קנה) qui veut dire **roseau** premièrement. On utilisait un roseau pour mesurer et celui-ci mesurait environ 3 m. de long (Ez 40 :3 ss), ce mot a été transcrit en grec (*κανον*) et de là en français **canne**, pour désigner une variété de roseau. Les cannes servent dans le Midi à fabriquer des palissades, des protections contre le soleil, des claies dans les magnaneries, ce qu’on appelle là-bas des **canisses**. La canne est un objet qu’on utilise pour faciliter la marche. Le mot est aussi transcrit sous la forme de **ca-non**, ce tube rectiligne servant à lancer des projectiles, mais aussi, en langage théologique, pour désigner la règle de foi, l’aune de référence pour apprécier la valeur, l’authenticité de la foi. La connaissance de Dieu, le mode de vie chrétienne, l’appréciation de ce qui est vrai ou faux, bien ou mal, tout cela ne dépend pas de notre propre jugement. Il faut une référence extérieure et cette référence, c’est la Bible. Seulement, l’utilisation de cette référence est assez subtile, car la Bible n’est pas un règlement applicable directement.

D’abord, la Bible est en fait une bibliothèque avec de nombreux livres écrits dans ces périodes très différentes, par des auteurs très divers et dans des langues variées. Qu’est-ce qui fait autorité dans ce vaste champ ? les mots du texte ? les auteurs ? la langue utilisée ? l’âge du texte ? l’origine du livre ?

Quand le judaïsme, au II<sup>e</sup> s. de notre ère s’est posé la question de savoir quels livres étaient canoniques parmi l’énorme littérature juive, les rabbins responsables ont commencé par se poser la question étonnante pour nos au premier abord : quels sont les livres qui souillent ? ce qui veut dire : quels sont les livres sacrés, divins, qu’on ne peut pas prendre avec des mains profanes, qui nécessitent une purification préalable ? On souillerait le livre d’une part et les mains commettraient un sacrilège d’autre part. La purification rituelle doit se faire *a v a n t* de toucher le livre saint et *a p r è s*, pour que les mains purifiées qui ont touché l’objet sacré ne souillent pas les objets profanes ensuite. Le juif pieux doit donc suivre un rituel précis en abordant la Bible. Donc, première question, comment distinguer les livres sacrés au milieu de toute la littérature plus ou moins religieuse juive ? Les rabbins ont réfléchi à quelques critères de base fondamentaux. Pour être reconnu comme Ecriture sainte, ils ont estimé :

- que l’âge du livre jouait un rôle important ; un texte ancien a davantage de valeur qu’un livre récent ; l’évangile selon Marc (7 :1-13) donne un écho de la valeur canonique de la tradition juive, *la tradition des anciens*. Ce qui a toujours été, depuis très longtemps fait en conséquence autorité.

- que la Bible *est* la Parole de Dieu, parole inscrite dans les mots même du textes, dans les lettres et même dans la ponctuation, c’est-à-dire les traits et les points qu’on a ajouté bien plus tard aux lettres hébraïques, afin de fixer la prononciation réglementaire des mots, ce qui a conduit à un fondamentalisme absolu. Il finit par y avoir confusion entre Parole de Dieu et tradition,

parce que la tradition est figée et qu'elle pervertit la Parole de Dieu (*Vous repoussez bel et bien le commandement de Dieu pour garder votre tradition* Mc 7 :9).

- que seuls les livres écrits en hébreu entraient en ligne de compte.

Bien avant la conférence des rabbins, au II<sup>e</sup> s. certains livres étaient déjà reconnus depuis plusieurs siècles, par exemple les cinq livres de Moïse, notre Pentateuque ; la plupart des livres prophétiques également, ce qui correspond au groupe des écrits des Prophètes (deuxième groupe selon la nomenclature de la TOB qui a heureusement repris l'ordre biblique de la Bible juive) ; les Psaumes aussi. Mais il restait encore d'autres livres problématiques. Ainsi,

- le livre de Ruth a été admis parce qu'il commence par ces mots : *Au temps des juges...* Ce devait donc être un livre très ancien ! Or nous savons que ce n'est pas le cas ; c'est un livre très récent (du II<sup>e</sup> s. av.JC).

- le livre d'Esther a donné lieu à de grandes discussions et à beaucoup d'hésitation avant d'entrer dans le canon ; on n'y trouve même pas de nom de Dieu ! Mais si l'on prend le milieu du livre, on y découvre quatre mots dont les premières lettres forment le nom hébreu que nous traduisons par l'Éternel (יהוה) (Est 5 :4) ; donc le Seigneur Dieu, l'Éternel est au cœur-même du livre!

- les livres des Macchabées n'ont pas été admis, parce qu'ils sont écrits en grec, même si leur contenu a une très grande valeur historique et qu'ils sont remplis d'une foi indéniable. Cependant, nous savons aujourd'hui que le texte original était en hébreu. De même le Siracide, Judith et d'autres livres qui sont entrés dans la Bible grecque des LXX et qu'à ce titre nos premières versions protestantes de la Bible, celles des XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s., contenaient.

Finalement, le canon de l'AT a été clos avec les 39 livres de l'AT de nos Bibles. Mais la Bible juive ne compte que 24 livres, car

- les 12 Petits Prophètes ne comptent que pour un livre
- 1 et 2 Samuel, 1 et 2 Rois, 1 et 2 Chroniques ne forment que 3 livres
- Esdras et Néhémie sont un seul livre.

Les auteurs du NT ne se sont pas posé de questions fondamentales concernant la valeur et l'autorité de la Bible hébraïque, parce qu'en réalité ils l'ont peu pratiquée. Non qu'ils ne la connaissent pas, mais ils écrivaient en grec et ils ont pris leurs références dans la traduction grecque de la Bible qu'ils avaient à disposition et que les chrétiens d'origine juive et surtout païenne pouvaient lire sans difficulté, la LXX. Les citations de l'AT dans le NT sont faites à partir de la LXX et non pas de la Torah hébraïque. On remarque également que les hésitations rabbiniques pour l'admission de certains livres semblent avoir une répercussion chez les auteurs bibliques : le Cantique des Cantiques n'est pas cité, pas plus que le livre d'Esther. Mais part ailleurs, le livre d'Hénoch est considéré comme faisant autorité par la lettre de Jude (Jud 14). Tant donné toutes les différences entre les textes hébreu et grec de l'AT, les controverses entre juifs et chrétiens au cours des premiers siècles étaient difficiles, puisqu'ils n'avaient les mêmes références. Les juifs ont du reste fini par refuser toute valeur à la LXX par opposition à l'Église chrétienne qui s'y référait constamment.

## **Le canon du NT**

### **Écrire quelque chose**

Au XVI<sup>e</sup> s., Martin Luther a innové en déclarant que les livres canoniques qui faient autorité en matière de foi étaient les livres qui annoncent Jésus-Christ. Sans remettre en cause la réflexion des rabbins, il admet l'AT dans sa langue originale et considère les apocryphes de l'AT comme des livres bons à lire (pour la piété), mais sans autorité canonique. Quant aux livres reçus dès les origines par l'Eglise, son critère est aussi appliqué et selon son critère assez subjectif il faut l'avouer), l'épître de Jacques est sans valeur. Il la traite *d'épître de paille* et la rejette à la fin du NT, après l'Apocalypse. Le critère de Luther n'est donc plus extérieur, mais c'est un critère intérieur, un critère théologique.

Calvin quant à lui, a un critère spirituel de haute qualité : c'est le témoignage intérieur du St Esprit qui rend le texte vivant et qui lui donne sa vraie valeur. L'Esprit qui a inspiré les auteurs anciens inspire aussi le lecteur d'aujourd'hui. Ce même Esprit agit chez l'auteur et le lecteur et les met sur la même longueur d'onde si l'on peut dire. C'est lui qui donne autorité au texte par lequel il s'exprime.

G. Leuenberger